

Quand l'Etat paie directement le salaire d'activistes pour SOS-Racisme !

Dans un précédent article, nous avons vu que le groupuscule « antiraciste » de Dominique Sopo comptait moins de 500 adhérents à jour de cotisation (1). Et sans doute fort peu de militants actifs, si l'on en croit les mobilisations ridicules à chacune de leurs manifestations.

SOS-Racisme est en fait une organisation politique, puisque non seulement c'est un pseudopode du Parti Socialiste longtemps géré directement par Julien Dray, mais il mène des combats qui n'ont strictement rien à voir avec le racisme, comme par exemple l'aide et le soutien aux clandestins qui violent nos lois sur l'immigration, ou une opposition dogmatique à la politique de Nicolas Sarkozy.

Nous avons vu que SOS-Racisme, malgré le nombre ridicule de ses adhérents et encore plus celui de ses militants actifs, touche quelques 500.000 euros de subventions publiques annuelles, sans compter les aides à ses « comités locaux » par des collectivités locales. La justice devrait d'ailleurs s'intéresser à ce financement public, puisqu'il est parfaitement illégal du moment que SOS-Racisme quitte le champ de l'intérêt général pour un combat purement politique et idéologique, et qui plus est souvent tourné à l'encontre de la France et des Français. Et encore plus quand SOS-Racisme se fait complice des contrevenants aux lois sur l'immigration ! C'est insensé.

Mais apparemment, cette manne indue ne suffit pas à Dominique Sopo et ses sbires. En effet, SOS-Racisme veut faire payer directement les salaires de certains de ses permanents par l'Etat, donc par les contribuables français. Comment ? Tout simplement par le moyen du « Service civique », comme par hasard dirigé par Martin Hirsch, celui qui déclarait sans rire

et avec un sourire béat que « la vraie intégration, c'est quand des catholiques appelleront leur enfant Mohamed » (2) ! On se demande d'ailleurs pourquoi le gouvernement n'a pas immédiatement viré ce type qui déclare une énormité diamétralement opposée à toute politique d'intégration ou d'assimilation des immigrés. Mais cela explique sans doute pourquoi Martin Hirsch donne un coup de pouce à Dominique Sopo, qui lui aussi lutte de plus en plus pour ce communautarisme islamique qui détruit l'unité nationale, et bien loin des idéaux de ses prédécesseurs Malek Boutih et Harlem Desir.

En effet, le site du « Service civique » propose plusieurs annonces au bénéfice avoué de SOS-Racisme :

<http://www.service-civique.gouv.fr/content/sos-racisme>

Ici, la mission est intitulée « SOS-Racisme », tout simplement, et la « structure d'accueil » est clairement « SOS-Racisme », et son libellé est : « Lutte contre les discriminations : accueil et suivi juridique des victimes ; information du grand public en matière de discriminations et droit des étrangers. Lutte contre le racisme : diffusion des valeurs antiracistes sur internet ; veille juridique sur la législation française et européenne ; création de supports d'information ; éducation, sensibilisation et formation aux valeurs et pratiques antiracistes et du vivre ensemble en milieu scolaire et autres. »

Et on recherche 7 volontaires.

<http://www.service-civique.gouv.fr/content/coordination-des-actions-de-pr%C3%A9vention-contre-le-racisme-en-idf>

La mission est cette fois : « Coordination des actions de prévention contre le racisme en IDF ». 1 volontaire recherché.

<http://www.service-civique.gouv.fr/content/intervention-en-milieu-scolaire-sur-les-programmes-de-lutte-contre-les-pr%C3%A9jug%C3%A9s>

On recherche un volontaire pour « Intervention en milieu scolaire sur les programmes de lutte contre les préjugés ». Quand on sait ce que SOS-Racisme appelle « préjugés », cela laisse rêveur sur cette mission d'endoctrinement de nos jeunes

dans les écoles de la République ! Comme s'ils avaient besoin qu'on en remette une couche sur le formatage idéologique dont ils sont victimes...

<http://www.service-civique.gouv.fr/content/information-du-grand-public-en-mati%C3%A8re-de-lutte-contre-les-discriminations-par-le-biais-dact>

Et encore un volontaire recruté avec vos impôts au service des idéologues de SOS-Racisme, et cette fois pour « Information du grand public en matière de lutte contre les discriminations par le biais d'activités culturelles ». Gageons que les « activités culturelles » en question tiendront davantage du rap abrutissant ou du taggage cher à Jack Lang qu'à la défense du patrimoine créatif de la France.

<http://www.service-civique.gouv.fr/content/accueil-et-accompagnement-des-victimes-de-discriminations-et-de-racisme>

Ici, on recherche une personne pour « Accueil et accompagnement des victimes de discriminations et de racisme ». Sans doute SOS-Racisme veut-il faire concurrence au Mrap dans la défense des Belphégor ou de quelconques « racailles » éconduites des boîtes de nuit, ou des clandestins en situation irrégulière. Car tout le monde a remarqué que les « victimes de discriminations » pour SOS-Racisme ne peuvent être les blancs victimes d'insultes et d'agressions racistes, les homosexuels persécutés par les talibans de banlieue, ou les filles victimes de harcèlement ou de tournantes dans les territoires perdus de la République.

<http://www.service-civique.gouv.fr/content/sensibilisation-et-lutte-contre-le-racisme-lantis%C3%A9mitisme-et-les-discriminations-dans-les-un>

Et un dernier « volontaire » pour « Sensibilisation et lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations dans les Universités Franciliennes ». Après avoir endoctriné les enfants des écoles, il faut poursuivre le service après-vente dans l'enseignement supérieur. En effet, on se demande vraiment où il y aurait du « racisme » dans nos universités ! Ainsi, le « Service civique » assure non seulement le recrutement d'une douzaine d'activistes pour SOS-Racisme, mais

également leur rémunération aux frais des Français déjà surchargés d'impôts et de taxes ! En effet, le site du « Service civique » nous apprend que (3) :

« Une indemnité de 442,11 € nets/mois est directement versée au volontaire par l'Etat, quelle que soit la durée hebdomadaire de la mission. De plus, la structure d'accueil verse au volontaire une prestation en nature ou en espèce d'un montant de 100,46 €, correspondant à la prise en charge des frais d'alimentation (fourniture de repas) ou de transports. Cette prestation peut être versée de différentes façons (titre repas, accès à la cantine, remboursements de frais, etc.). Par ailleurs, les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du rSa, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au delà bénéficient d'une bourse de l'État de 100,64 € par mois. Au total, selon les situations, les volontaires en Service Civique perçoivent entre 542,46 € et 641 €/mois. Le bénéfice de l'aide au logement est conservé pendant le Service Civique. En outre, les volontaires en Service Civique bénéficient d'une protection sociale intégrale. »

Donc indemnité + bourse + cotisations sociales (retraite, etc.) + protection sociale... c'est quelques 1000 euros par mois que coûte au contribuable français chacun de ces activistes au service exclusif du groupuscule politico-idéologique SOS-Racisme qui crache sur la France et les Français.

Une fois de plus, on marche sur la tête ! Martin Hirsch ne pourrait-il pas mieux utiliser les deniers publics, par exemple en favorisant non pas ces officines de désintégration de l'unité nationale, mais tout au contraire ceux qui militent et travaillent à l'assimilation des jeunes à notre Nation et à nos valeurs ?

Djamila GERARD

(1) SOS-Racisme-moins-de-500-adherents.html

(2) http://www.youtube.com/watch?v=IGJG6h8__gw

(3)

<http://www.service-civique.gouv.fr/content/comment-%C3%A7-marc-he>